

Groupe Altus annonce la réalisation de son offre publique de rachat importante

TORONTO (le 24 avril 2026) – Groupe Altus limitée (« **Groupe Altus** ») (TSX : AIF), fournisseur de premier plan de renseignements dans le secteur de l'immobilier commercial (l'« **IC** »), a annoncé aujourd'hui qu'elle avait pris en livraison et réglé 3 846 153 de ses actions ordinaires (les « **actions** ») au prix de 52,00 \$ CA par action (le « **prix de rachat** ») aux termes de l'offre publique de rachat importante de Groupe Altus (l'« **offre de rachat** ») visant le rachat aux fins d'annulation d'un certain nombre de ses actions moyennant un prix de rachat global d'au plus 200 M\$ CA.

Les actions rachetées aux termes de l'offre de rachat représentent un prix de rachat global d'environ 200 M\$ CA et environ 9,69 % du nombre total d'actions émises et en circulation de Groupe Altus (déduction faite des actions entières et compte non tenu de la dilution) en date du 21 avril 2026. Compte tenu de l'offre de rachat, environ 35 836 266 actions de Groupe Altus seront émises et en circulation (déduction faite de 187 809 actions entières).

Selon le décompte final de Compagnie Trust TSX, agissant en qualité de dépositaire dans le cadre de l'offre de rachat (le « **dépositaire** »), au total, 4 435 568 actions ont été valablement déposées, sans que leur dépôt soit révoqué. Au total, 3 843 635 actions ont été prises en livraison et rachetées aux termes de dépôts aux enchères à un prix égal au prix de rachat et de dépôts au prix de rachat. Étant donné que l'offre de rachat a fait l'objet d'une souscription excédentaire, les actionnaires qui ont effectué des dépôts aux enchères à un prix égal ou inférieur au prix de rachat et ceux qui ont effectué, ou qui sont réputés avoir effectué, des dépôts au prix de rachat ont fait racheter par Groupe Altus environ 87,13 % de leurs actions dûment déposées (sauf les dépôts de « lots irréguliers », qui n'étaient pas assujettis à la réduction proportionnelle). Un total de 2 518 actions ont été prises en livraison et rachetées aux termes de dépôts proportionnels.

Le paiement et le règlement des actions rachetées seront effectués par le dépositaire vers le 29 avril 2026 conformément à l'offre de rachat et aux lois applicables. Les actions non rachetées, y compris les actions non valablement déposées, seront retournées aux actionnaires dès que possible par le dépositaire.

L'offre de rachat et la note d'information datées du 16 mars 2026, ainsi que la lettre d'envoi et l'avis de livraison garantie connexes, dont des exemplaires ont été déposés et sont disponibles sous notre profil sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, contiennent tous les détails de l'offre de rachat.

Pour aider les actionnaires à déterminer les conséquences fiscales liées à l'offre de rachat, Groupe Altus estime qu'aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le capital versé par action s'élève à environ 18,57 \$ CA. Étant donné que le prix de rachat excède le capital versé par action, les actionnaires qui ont vendu des actions à Groupe Altus dans le cadre de l'offre de rachat seront réputés avoir reçu un dividende imposable par suite de cette vente aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral canadien correspondant à l'excédent du prix de rachat par action sur le capital versé par action. Le dividende réputé avoir été versé par Groupe Altus à des personnes résidentes canadiennes est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi fiscale provinciale et territoriale correspondante.

Le « montant indiqué » aux fins du paragraphe 191(4) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) est de 49,68 \$ CA, soit le cours de clôture des actions à la TSX le 21 avril 2026.

Les actionnaires devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité et autres conseillers sur les incidences fiscales liées à la disposition de leurs actions dans le cadre de l'offre de rachat.

Suivant la réalisation de l'offre de rachat, Groupe Altus prévoit recommencer peu après les rachats d'actions conformément à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions (l'« **OPRCNA de 2026** ») et entend poursuivre les rachats d'actions aux termes de celle-ci jusqu'au 24 février 2027, date de l'expiration de l'OPRCNA de 2026, ou toute date antérieure à laquelle Groupe Altus a racheté le nombre maximal d'actions autorisé aux termes de l'OPRCNA de 2026.

Le présent communiqué de presse est diffusé à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre d'achat ni la sollicitation d'une offre de vente d'actions.

Énoncés prospectifs

Certains renseignements fournis dans le présent communiqué de presse peuvent constituer de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. L'ensemble de l'information figurant dans le présent communiqué de presse, à l'exception des énoncés qui portent sur des faits actuels et historiques, constitue de l'information prospective, y compris les énoncés sur les modalités de l'offre de rachat (notamment le calendrier de paiement et de règlement des actions rachetées aux termes de l'offre de rachat), le nombre d'actions émises et en circulation après la prise d'effet de l'offre de rachat, le capital versé par action, les intentions de Groupe Altus relativement à l'OPRCNA de 2026 et d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques (collectivement, l'« **information prospective** »). En règle générale, on reconnaît l'information prospective à l'emploi de termes comme « pouvoir », « s'attendre à », « croire », « prévoir », « estimer », « planifier », « avoir l'intention de » et d'expressions semblables ainsi qu'à l'emploi du futur et du conditionnel.

L'information prospective n'est pas, et ne peut être, une garantie quant aux résultats ou aux événements futurs. L'information prospective est notamment fondée sur des opinions, des hypothèses, des estimations et des analyses qui, bien que nous les considérons comme raisonnables à la date où l'information prospective est donnée, sont essentiellement exposées à des risques, des incertitudes, des éventualités et autres facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats et les situations réels diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective.

L'information prospective comporte des risques inhérents connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que nos résultats, notre rendement ou nos réalisations réels, ou les résultats du secteur, diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par cette information prospective. Ces risques comprennent, mais sans s'y limiter : les conditions du marché de l'immobilier commercial; la conjoncture générale de l'économie; notre rendement financier; nos objectifs financiers; nos activités internationales; les acquisitions, les dessaisissements, les coentreprises et les investissements stratégiques; les événements entraînant une interruption des activités; les renseignements et les données de tiers; la cybersécurité; la concurrence dans le secteur; la stratégie technologique, nos renouvellements d'abonnement; nos occasions de ventes; les professionnels de talent; la concentration de clients et la perte de clients importants; les améliorations apportées aux produits et les lancements de nouveaux produits; notre utilisation de la technologie; la propriété intellectuelle; la conformité aux lois et aux règlements; la protection des renseignements personnels et des données; l'intelligence artificielle; notre endettement et nos engagements financiers; les taux d'intérêt; l'inflation; les risques liés à notre marque, à notre réputation et à nos réseaux sociaux; notre transition vers ARGUS Intelligence, les programmes de rachats d'actions; les contrats à prix fixe; les fluctuations de devises; le crédit; les questions fiscales; les normes de communication d'information financière, nos obligations contractuelles; les procédures judiciaires; l'examen réglementaire; nos limites de couverture d'assurance; nos contrôles internes et de communication de l'information; nos versements de dividendes; le cours de nos actions; la liquidité et la volatilité du marché; les risques d'exécution liés à un programme de rendement du capital (y compris toute offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou l'offre publique de rachat importante), comme la disponibilité des actions aux fins d'achat, les incidences fiscales imprévues, le niveau de participation des actionnaires à une offre publique de rachat importante, le calendrier, la fixation du prix, la suspension ou la résiliation d'un programme, et notre capacité à financer les rachats tout en maintenant notre levier financier ciblé et le respect des clauses restrictives financières; nos investissements en capital; l'émission d'actions et de titres de créance supplémentaires; l'activisme actionnarial; les dangers pour la santé et la sécurité; les questions liées à l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gouvernance (ESG) et les changements climatiques; et la réglementation sur les communications ainsi que ceux décrits dans nos documents annuels déposés publiquement, y compris la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (qui sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca).

Les investisseurs ne devraient pas se fier indûment à l'information prospective pour prévoir les résultats réels. L'information prospective reflète les attentes et les croyances actuelles de la direction concernant les événements futurs et le rendement d'exploitation, et elle est fondée sur l'information dont dispose actuellement

la direction. Bien que nous ayons tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de l'information prospective contenue dans les présentes, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats ne correspondent pas à ce qui était anticipé, estimé ou prévu. L'information prospective figurant dans les présentes est à jour à la date du présent communiqué de presse et, sauf si la loi applicable l'exige, nous ne nous engageons pas à la mettre à jour ou à la réviser pour tenir compte de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances. De plus, nous ne nous engageons pas à commenter les analyses, les attentes ou les déclarations faites par des tiers concernant Groupe Altus, nos résultats financiers ou résultats d'exploitation, ou nos titres.

Au sujet de Groupe Altus

Groupe Altus est un fournisseur de premier plan de solutions d'analyse pour l'immobilier commercial, notamment grâce à ARGUS, le logiciel de référence du secteur pour l'évaluation et l'analyse de la performance. Depuis plus de vingt ans, Groupe Altus joue un rôle essentiel en fournissant aux professionnels de l'immobilier commercial les analyses et les conseils fiables dont ils ont besoin pour prendre des décisions stratégiques en toute confiance. Les leaders mondiaux de l'immobilier commercial s'appuient sur nos solutions et notre expertise de pointe pour optimiser leurs performances et gérer les risques. Partout dans le monde, nos équipes contribuent durablement à façonner un secteur en pleine mutation, contribuant ainsi à créer les villes où nous vivons, travaillons et bâtissons des communautés dynamiques.

Pour en savoir plus sur Groupe Altus (TSX : AIF), veuillez consulter notre site www.altusgroup.com.

PERSONNES-RESSOURCES :

Camilla Bartosiewicz
Directrice des communications, Groupe Altus
416 641-9773
camilla.bartosiewicz@altusgroup.com

Martin Miasko
Directeur principal, Relations avec les investisseurs et stratégie, Groupe Altus
416 204-5136
martin.miasko@altusgroup.com